

PROCES VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

SCEANCE DU 15 FEVRIER 2016

Le 14 Décembre 2015 à 20h30, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de M. Jean-Jacques SIMEON, maire.

Etaient présents : M. SIMEON Jean-Jacques, Mme GUILLOT Gisèle, BOTTURA Jean-Louis, M. GENSSLER Bernard, M. CABARROQUE Jean-Claude, Mme PUY Françoise, Mme HAAS Nicole, M. JURADO Jean-Claude, M. SADARGUES Marc, CATALA Damien, Mme TRILLES Sophie, Mme FRANCK Hélène

Etaient Absentes excusées : Mme COUZINET Anne-Marie, Mme LE FRANC Audrey donne procuration à Mme PUY Françoise, Mme GONCALVES Martine donne procuration à Mme TRILLES Sophie, Mme DE RUS LLOREN Coralie donne procuration à GUILLOT Gisèle, M. AROUXET Claude donne procuration à M. JURADO Jean-Claude, M. LOIDI Robert, M. BAYON Patrice

Etaient absents :

Secrétaire : M. SIMEON Jean-Jacques

Etait absent :

Secrétaire : M. SIMEON Jean-Jacques

Ordre du jour :

01. Approbation du compte rendu du dernier Conseil municipal,

Finances/Budget :

02. Délibération autorisant à verser des subventions aux amicales des pompiers (COLOMIERS, L'ISLE JOURDAIN et GRENADE SUR GARONNE),

03. Convention pour accepter les chèques vacances (ANCV) (animation),

Administration générale : travaux, urbanisme et accessibilité

04. Délibération autorisant M. le Maire à solliciter un prêt à taux 0 auprès du Conseil départemental pour l'agrandissement du cimetière,

05. Délibération autorisant le dépôt du tableau de mise en conformité d'accessibilité des bâtiments publics (Agenda d'accessibilité programmée),

06. Délibération modifiant la délibération 2015/102 autorisant une création de servitude (dossier LONGUET),

Administration générale :

07. Délibération autorisant M. le Maire à engager un conseil juridique,

08. Approbation des nouveaux statuts du SDEHG,

09. Convention avec l'association Esprit Scène (animation),

10. Avenant à la convention avec Entraide et partage.

Questions Diverses

01. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil municipal :

M. le Maire donne par la suite lecture du procès-verbal du dernier Conseil municipal en date du 15 Février 2016 et propose aux membres du Conseil municipal de bien vouloir l'approuver.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

02. Délibération autorisant à verser des subventions aux amicales des pompiers (COLOMIERS, L'ISLE JOURDAIN et GRENADE SUR GARONNE) :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité après une explication du découpage actuel.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

03. Convention pour accepter les chèques vacances (ANCV) (animation):

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat. M. SIMEON précise que ce type de gestion entraîne un coût de gestion imputable à la collectivité.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

04. Délibération autorisant M. le Maire à solliciter un prêt à taux 0 auprès du Conseil départemental pour l'agrandissement du cimetière :

M. le Maire précise que ce prêt permettra d'agrandir et de mettre aux normes le cimetière.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

05. Délibération autorisant le dépôt du tableau de mise en conformité d'accessibilité des bâtiments publics (Agenda d'accessibilité programmée) :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité après les interventions de M. Jean-Louis BOTTURA et de Mme Françoise PUY. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

06. Délibération modifiant la délibération 2015/102 autorisant une création de servitude (dossier LONGUET) :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

07. Délibération autorisant M. le Maire à engager un conseil juridique :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

08. Approbation des nouveaux statuts du SDEHG :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

09. Convention avec l'association Esprit Scène (animation) :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

10. Avenant à la convention avec Entraide et partage :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 15 Février 2016

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

LE MAIRE

SIMEON Jean-Jacques

LES ADJOINTS

GUILLOT Gisèle

CABARROQUE Jean-Claude

LES CONSEILLERS DELEGUES

GENSSLER Bernard

TRILLES Sophie

LES CONSEILLERS

BOTTURA Jean-Louis

COUZINET Anne-Marie

FRANCK Hélène

HAAS Nicole

JURADO Jean-Claude

PUY Françoise

SADARGUES Marc